



### ADHESION et SOUSCRIPTION 2024

A retourner à Musique et Mémoire, 14 rue des Grands Bois, 70200 Adolans, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de "association Musique et Mémoire"

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

mail :

#### ADHESION

##### > Membre actif (adhésion individuelle)

Cotisation de 25 €

Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A

##### > Membre bienfaiteur (adhésion individuelle)

Don égal ou supérieur à 50 €

Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A

Déduction fiscale de 66 % du montant de votre don

souhaite participer à l'organisation du festival Musique et Mémoire 2024

#### SOUSCRIPTION ADHERENT MECENE (souscription individuelle)

Souscription à partir 260 € vous profiterez de :

- une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don, soit 171, 60 € (pour un don de 260 €)

- une réduction de 65 € sur le montant total de vos entrées au festival

- placement en zone "invités"

- l'adhésion en qualité de "membre bienfaiteur" à l'association

**Coût réel pour un don de 260 € : 23, 40 € / 260 € – 236, 60 €**

(171, 60 € réduction fiscale + 65 € réduction entrées festival)

**IMPORTANT :** La loi sur le mécénat du 1<sup>er</sup> août 2003 en faveur du mécénat des particuliers vous permet de déduire 66 % de votre don sur le montant de votre impôt sur le revenu et de bénéficier de contrepartie à hauteur de 25 %, dans la limite forfaitaire de 65 €. A cet effet, l'association Musique et mémoire, reconnue d'intérêt général, vous délivrera un reçu attestant de votre don à faire valoir auprès de l'administration fiscale.